

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	67 (1928)
Heft:	29
Artikel:	David Potterat descend du paradis pour faire un tour sur la Terre : fantaisie
Autor:	Potterat, David / L.R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-221951

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



PO TSANDZI DE MENISTRE

O menistre de Tintèbin l'étai venu prao vilhio ; l'a falliu lo tsandzi contr'or dzouveno.

Quemet l'étai 'na tota bouna perotse, l'a zu on mouï dé « candidà », quemet diant. Lo Conset dé perotse l'a einvoyü quauquon dein quaque velâzpo oûre quemet lo candidat fasâi lo pridzo po en preindre on tot bon.

David-la-patta et Sami-brasse-vesta dévessant allâ pè Tsâodavela ào pridzo dé la démeindze. Mâ, lo déçando, l'avâi 'na mise dé boû. Lè dou lulu l'ant passâ la né pè lo cabaret.

N'ant pa fauta de sé cutsi. L'ant governâ, l'ant tsandzi dé z'hardes, pannâ lâo mor, attelâ la Grise, et pu viâ po Tsâodévela !

Mâ devant queie de s'ein allâ, lo syndic, lè duve fenne ant de :

— Foudrà bin accutâ lo pridzo et contâ tot cein bin adret stâ vêtra !

— Oï ! oï ! l'a riposta David ! no sein dâi z'hommo dè sorte. N'ê pas lè fenne que voliant no z'appreindre à fêre noutr' ovârâzo !

Tot parâi, ein arrevent ào premî velâzpo, l'a falliu bâire onna botolhie po décollâ la garquette. Et dinse à tote lè pintes dâo tsemin.

A Tsâodévela, l'étai lo fin momeint dâo pridzo. Onco on demi, et l'a fallu s'astiquâ po entra dein lo moti. Sé sant chetâ ào premî banc su l'estrade ; bin accotâ sù lo rebôo.

Mâ fasâi tsaud : lo sélao, lè botolhiette, la miso dè boû, tot cein l'a eindrûmâ lè dou côn à tsavon. Tegnant lâo tsapî pé devant lâo dzénâo.

Ma vaicé-t'y pas David-la-patta que sondzive que fasâi 'na partya de quelhie su la pliace de Tintebin, ka l'étai on asse po djuvî. Sè crayâi que tegnâi la boulâ et accout son tsapî ein devant ein bouâfleint : « Ran ! charrette ! ein vauque onco n'âon coup ! »

Aprî cein, noutron David recoumeince à ronflâ.

La tubette l'est arrvâie sù lo tsapî d'onna bounna fenna que droumessâi assebin et que la châotâ de pouaire. Lè vesene l'ant fê dâo mîmo. Lo menistre l'a fê lè gros gé. Tsacon l'a guegnâ David et Sami que tsaplliavant on belion sein itre vergobnâo dé tot clli tredon.

Aprî lo pridzo, lo marguelhî l'âa rebaillî son tsapî en lo deseint que lo môtî n'étai pa on pâlo po drûmî !

Davi et Samî que n'avant rein oùu dâo pridzo, sé sant déptâs dè rappelliâh la Grise et de sé rein-tornâ sein pipâ on mot.

Ao premî cabaret, l'ant medzî cein que lâi avâi den lo bissâ, châcesson, pan, tomma, avoué dûve botolhie de Gollion.

Aprî cein, la Grise que cougnaisâi lo maître, fasâi halte ! pertot quemet po allâ. La né l'est arrevâie et lè duve fenne atteindant onco lâo z'homme.

— No fau allâ vêre cein que l'est arrevâ, l'a de la Marienne.

Adon, sant z'allâie guegnâ. Binstoû, l'ant trovâ

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

la Grise que medzîve prôutse dè la tserraître, avoué lè dou z'hommo, que ronfliâvant adi pi sù lo tsé.

La Marianne eimpoûgne lè guides, et hue ! lè fenne l'ant einfâta clliâo poison dé soulon dein lâo lî.

Mâ l'a falliu, la démeindze d'aprî, contâ ào conset de perotse tot cein que l'étai arrevâ. Lo président l'a fê :

— Quemet est-te, clli menistre ?

Mâ David l'avâi 'no bouna leigna. L'a ripostâ :

— Po on bon menistre, l'ein est on tot bon : fâ on pridzo dé sote, l'a 'na puchenta corrâe, l'est bon po lè poûro, n'est pas fiéro...

— Mâ qu'est-te que l'a de dein son pridzo ?

— On mouï dé bons z'affères, que l'a de Sami. N'ê pas fauta dè tot cein vo s'espliquâ. L'è clli que no faut pè Tintebin, et pu l'est bon.

Et l'est stisse que l'a z'êtâ nommâ. Mâ s'est pas maufâ d'avâi êtâ recoumeindâ pè clliâo douz dzeins que djuivant ào quelhie, ào pridzo dé Tsâodavelâ.

Suzette à Djan-Samuët.

Pour délier la langue. — Un journal du Port-au-Prince donne des recettes pour « délier la langue ». Il paraît que les Haïtiens en ont besoin. Il faut, dit-il, répéter, aussi vite et aussi souvent que possible, les phrases suivantes :

— Il a tant plu qu'on ne sait plus où il a le plus plu : mais au surplus cela m'eût plus plu s'il eût moins plu.

— Mur gâté, latte ôtée, creux s'y fit, rat s'y mit.

— Le riz tenta le rat, le rat tenté tata le riz tentant.

— Un dragon gradé, un gradé de dragons.

— Six poches plates et plates poches.

— Douze douches douces.

— Si tu m'eusses cru, tu te fusses tu ; te fusses-tu tu, tu m'eusses plus plu...

Sarah Bernhardt raconte dans ses mémoires que le premier exercice auquel on la convia fut le fameux : « Didot dina, dit-on, du dos d'un dodu dindon » ; à répéter dix fois de suite.

OBJETS PERDUS

EINIE la belle fête fédérale de chant. A part quelques petits accrocs, tout a merveilleusement marché. Et l'on a eu, entre mille autres, ce spectacle infinité agréable d'un objet trouvé (valeur fr. 1650) remis entre les mains du comité de police. Sans doute, bien des choses seront restées perdues. En 1823, lors des concerts qui avaient lieu à la Cathédrale et au Théâtre, plus d'un auditeur, — d'une auditrice plutôt, — se rendit coupable de distraction. On en a l'écho dans la *Feuille d'Avis* de l'époque : Perdu, à l'entrée de la Cathédrale, — c'est précis — un flacon d'essence de rose garni en or, deux breloques, une bague en or avec pierre violette au milieu. Prière de rendre tout cela à une dame Blougeat-Chabaud, en St-Laurent. Mais comment donc cette Lausannoise fit-elle pour abandonner, en même temps, au même endroit, tant de trésors ? Le problème mérite une méditation.

Une autre élégante voudrait bien rentrer en possession du petit médaillon ovale garni en or, avec étoile en cheveu sur un fond blanc et une rose, aussi en cheveux, et encore un cœur en cristal renfermant des cheveux blonds.

Dans le nombre des objets trouvés, il y a une

épingle « renfermant des cheveux ». Que de cheveux !

Et nous ne pouvons nous empêcher de noter qu'aujourd'hui il y en a beaucoup moins et qu'ils ne sont plus mentionnés dans les objets perdus.

L. M.

**DAVID POTTERAT DESCEND DU PARADIS
POUR FAIRE UN TOUR SUR LA TERRE**

FANTAISIE.

SMONSIEUR David Potterat, commissaire de police en retraite de la Ville de Lausanne, s'étant paisiblement endormi en l'an de grâce 1915, était allé tout droit au paradis. Un tout brave homme que ce commissaire ! Ça ne devait pas faire un pli, d'autant plus que M. David Potterat était le grand ami de Saint-Pierre, depuis le jour de cette collecte des Incurables qu'il était allé faire tout fin seul au paradis.

M. Potterat avait donc été reçu à bras ouverts, et il avait retrouvé une foule de vieilles connaissances, de vieux amis depuis longtemps disparus, avec lesquels il avait fait maintes parties de manille (le yass n'était pas encore inventé) au Café des Messageries ou à la pinte d'Etraz, de sorte qu'à part l'ennui qu'il avait de sa bonne et brave Françoise, et de son « charrette de gamin », il se trouvait un des plus heureux parmi les bienheureux de l'autre monde. Toutefois, il aurait bien voulu savoir si sa Françoise demeurait fidèle à son souvenir, et si des fois elle ne s'était pas remariée avec un de ces gaillards qui causent de la main gauche ; on ne peut jamais savoir avec les femmes, elles ont des fois de ces tant drôles d'idées !

Il alla donc confier sa peine et ses craintes au bon St-Pierre, qui lui dit, en caressant sa grande barbe blanche :

— Mon brave ami Potterat, il faudrait y aller voir, pour savoir ! En règle générale vous savez que c'est défendu de sortir du paradis. Une fois qu'on y est, on y reste, et puis c'est bon ! Mais à vous qui êtes un tout brave homme parmi les braves gens, je veux bien faire une petite faveur. Je vous autorise donc à descendre de nuit sur la Terre, à condition que vous soyez de retour au paradis avant le lever du jour. Surtout pas un mot à personne !

— Charrette, tout ça c'est vite dit, mais comment voulez-vous que je descende ?

— C'est bien simple, dit St-Pierre, il y a l'avion doré qui fait le service entre ciel et terre pour aller chercher les âmes de ceux qui sont appelés au paradis. Il est à votre disposition. Seulement, vous ne voulez pas savoir le conduire.

Potterat se redresse :

— C'est bien le diantre ! quand on a été pendant trente ans dans la police, on les connaît toutes et une par dessus. Vous allez voir que je m'en vais mener cette affaire en première !

— Bon, bon, dit St-Pierre, vous vous veillerez les fils électriques, et vous tâcherez de ne pas vous accrocher aux flèches de la Cathédrale, ni de vous abîmer dans le lac ! Et puis, vous savez pas de blagues, Potterat ! à cinq heures au plus tard, vous devez être ren-haut !

— Vous en faites pas, St-Pierre ! Potterat n'a qu'une parole ; toutes vos recommandations se-

ront suivies au pied de la lettre. Encore une fois merci, et comptez sur moi !

Monsieur Potterat a donc fixé la date de son voyage au samedi 12 décembre. Il partira à la tombée de la nuit. En attendant, et sans avoir l'air de rien, il a observé les départs et les arrivées de l'avion céleste, et repéré toutes les « combines » de l'ange aviateur pour manœuvrer sa merveilleuse machine.

Le soir venu, M. Potterat s'embarque avec sa canne et sa casquette sur l'avion doré, et se laisse glisser doucement vers la terre, en vol plané ; La manœuvre est en effet très simple : il n'y a qu'à appuyer sur le frein lorsque la descente est trop rapide. Quant à la direction, il suffit de tourner le volant à droite ou à gauche, comme sur une auto. Tout va bien. Mais arrivé au-dessus du lac, il souffle une bise carabinée. M. Potterat a beau chercher la direction de Lausanne, son avion est irrésistiblement entraîné du côté de Vevey. Il atterrit donc sur la Place du Marché, sans attirer l'attention de personne, et va remiser son avion sous la Grenette.

Comme il se sent une soif terrible, M. Potterat se hâte du côté du Café du Vieux-Vevey pour aller s'enfiler trois décis et réfléchir à la manière dont il pourra bien sortir de cette aventure.

Tout à coup il tombe en arrêt devant les portes du Théâtre, où la foule se presse. A son grand ahurissement, il voit le titre en grosses lettres sur les affiches « Monsieur Potterat se marie ». Il s'approche, lit en détail l'affiche fatidique et n'en peut croire ses yeux. Charrette, charrette, c'est bien ça ! Faut-il que j'aie laissé un souvenir impérissable sur cette terre ! Je serais quand même curieux de voir ça !

Monsieur Potterat en oublie du coup sa soif et ses trois décis. Il s'avance au guichet, et l'ami Alfred, qui l'a tout de suite reconnu, lui remet un billet de secondes tout au fond de la salle, où il se glisse sans qu'on fasse attention à lui.

Le premier acte est à peine commencé. M. Potterat revoit avec sympathie ses braves agents du poste de St-François, et surtout le brigadier Delessert, dont il apprécie la ronde bonhomie et l'allure tout à fait martiale. Enfin entre Mme Françoise Bolomey, qui vient faire inscrire son apprentie. M. Potterat sent son cœur tout « rebouillé », car la ressemblance de l'actrice avec sa chère Françoise est frappante. Peu après, M. le commissaire Potterat fait son entrée et produit sur M. Potterat (le vrai) une impression indéniable, qu'il résume en ces termes : « Pour dire que c'est pas moi, on peut pas dire que c'est pas moi ; mais pour quant à dire que c'est bien moi, on peut pas dire que c'est tout à fait moi ! Charrette ! Potterat c'était Potterat ! On n'en fabrique pas deux exactement pareils ! D'abord pour le tour de taille, il peut pas y faire avé moi ! Et pi quelle lubie a-t-il eu de se couper la moustache ! »

Et M. Potterat caresse avec sympathie ses belles moustaches, autrefois blondes, maintenant toutes blanches, geste familier que son interprète sur la scène serait bien embarrassé d'imiter.

— A part ces détails, l'ensemble est bon, le geste noble, la voix cordiale.

Au second acte, M. Potterat revoit avec émotion sa fille Louise, mais son plaisir est vite gâté à la vue de son stoffifer de gendre, Justin Schmid, qu'il n'a jamais pu encaisser.

Le quatrième acte lui rappelle le Potterat de Bioley-Orjulaz, que Noverraz a esquinté de belle façon certain jour de moisson. Cette poison de charrette de type ! C'est bien toujou le même ! Pour un peu il lui crierait qu'il ne lâche pas son domaine à moins de 60.000 francs.

Il ne sait pas si c'est le dossier de sa chaise qui lui fait mal aux reins, et croit sentir les brûlures des cassins qu'il s'est fait aux mains en maniant la faulx.

Enfin, au dernier acte, il pense qu'il aimerait bien être à la place de M. Desoche pour épouser encore une fois la toute belle et sympathique Mme Bolomey. Il regrette que le piston du cousin Ulysse se soit transformé en accordéon, et il aurait bien d'autres choses à ajouter au discours du commissaire.

Enfin le rideau tombe pour de bon. M. Potterat se souvient qu'il n'a pas bu ses trois décis, et il pense que ce que M. Desoche a bu sur la scène ne lui passe pas sa soif, à lui ! Seulement il est tard, le Vieux-Vevey va se fermer, et il a encore le temps de se rembrir pour le paradis. Voyant de la lumière au Casino du Rivage, M. Potterat se dit qu'il doit y avoir une soirée et que le restaurant sera ouvert bien avant dans la nuit. Passant sa canne sous le bras gauche, M. Potterat dirige ses pas vers le Casino et fait son entrée au restaurant, comme autrefois au Café des Messageries ou à la Pinte d'Etraz.

Il s'approche d'une table où quelques bons amis de la Tour sont en train de boire un verre. Il y a là L. F., municipal, A. F., le régent, Sterki et toute une équipe de la Gym et de la Chorale.

— T'enlève si c'est pas le commissaire Potterat, fait Sterki. Venez voir par ici boire un verre, un petit moment ! Vous savez, on est des Vaudois, et pi des tout bons !

— Pardine ! Y a pas besoin de le dire ! je l'ai assez vu du premier coup. Pour ce qui en est de boire un verre, il y a trois heures de temps que j'y pense, j'ai encore pas pu y arriver ! Oh ! on veut assez se rattrapper ! A votre bien bonne santé à tous !

— A la vôtre, commissaire, santé et respect ! Alors, qu'est-ce qu'on dit de bon dans ce paradis. C'est bien la première fois qu'il y en a un qui redescend. Dites-nous voi un peu ce qui s'y passe et s'il vaut la peine de se bien conduire sû cette terre, poi y aller un jour.

M. Potterat, avant de répondre, allume un Grandson bien sec, en tire de larges bouffées afin de s'éclaircir les idées, boit une gorgée, et s'explique en termes mesurés, mais qui ne laissent aucun doute sur la félicité dont on jouit là-haut.

— Oh ! c'est sûr qu'on y est bien ! on travaille juste poù se reposer de ne rien faire. On y est d'extra bien soigné poù la cuisine, et on se laisse pas avoir soif. De temps en temps il y a des réjouissances poù se divertir ! On ya au sermon, tous les dimanches, ça c'est une affaire en règle ! En somme, on peut pas se plaindre de rien. Et puis, ce qu'il y a de gentil, c'est qu'il y a point de chicanes ; on est toujou tous d'accord, même avé les Allemands, car il y en a quelques-uns, pas beaucoup, c'est vrai, mais enfin il y en a, poù représenter la race. Enfin vous pouvez bien penser qu'on a tous été triés, et que les gens peu recommandables ont pu se renvoyer. Et pi s'il y en a un qui a le malheur de faire au fou, son compte est vite réglé ! St-Pierre le tire par sa manche d'habit et lui dit : « Mon ami, va voi regarder dans le Purgatoire si j'y suis. Quand tu m'y auras trouvé, tu viendras me le dire. Il y en a qu'un n'a jamais revu et on en a pas pleuré ! Oh ! tout se passe bien correctement ! Après tout, dites me voi ce que vous faites par là. A ces heures, vous devriez être rentrés dans votre commune !

— Oh bien ! fait L. F., on est venu à la soirée des gyms de la Tour et des Perce-Neige ; ils ont tous d'extra bien travaillé. A présent, ils dansent, c'est bien juste qu'ils aient un peu de plaisir. On va aller un moment dans la salle pour regarder. Et puis, il n'est pas dit qu'on ne fasse pas un ou deux tours de danse, quand même on a laissé nos bourgeois à la maison. Il vous faut entrer avec nous, commissaire, ça vous distraira un moment.

— Oh, pour quant à moi, je n'ai rien contre ! J'aime bien voir la jeunesse s'amuser. On n'a pas donné sa part au chat.

Et notre groupe va s'installer dans la salle près de la scène, d'où l'on jouit d'un coup d'œil d'ensemble, et où l'on a de la facilité à se faire servir.

Mais le brave Potterat n'y est plus du tout. Il contemple d'un air médusé toutes ces jeunesse avec les cheveux coupés, ces toilettes qu'on dirait que les femmes sont en chemise.

— Charrette ! ça a rudement changé depuis dix ans. Je me demande dans cinquante ans ce que ça veut donner !

— Que voulez-vous ? commissaire, c'est le

Progrès ! Moi je trouve que les femmes ont bien raison de montrer ce qu'elles ont de joli. Au moins les hommes peuvent se rincer l'œil sans bouger de place. Quant aux cheveux coupés, ça c'est une autre question. Que voulez-vous, c'est une mode comme ça ! Elles se croient belles. Toujours est-il que quand la mode changera et qu'on en reviendra aux longues chevelures savamment coiffées, elles seront pas mal volées pour se mettre à la page !

— Ça, c'est une affaire en règle, conclut Potterat. Mais dites-voi, ils ne dansent plus comme on dansait dans le temps, ces bonnes valses, ces sautiches, ces polka et ces mazourkas. Diable me brûle si j'y comprends quelque chose !

— Hé, oui, commissaire, là aussi on a évolué ! On ne danse plus que les danses modernes. On appelle ça des fox-trott, des one-step, des bostons, quoi, des noms à coucher à la rue. Et nous, les vieux, il a fallu se mettre au pas. Oh, après tout, elles sont bien jolies à danser à condition d'avoir de la bonne musique, on se fatigue bien moins, la preuve, c'est qu'il faut que la musique recommence deux ou trois fois à jouer avant que les danseurs se décident à aller s'asseoir. Autrefois, c'était la musique qui menait les danseurs, à présent c'est les danseurs qui mènent les musiciens.

Par exemple, celle qu'on nous fait là ne vaut pas pipette. Avec leur barnum, leur jazz-bande, comme ils disent, c'est pire que de la musique de nègres. Ça vous casse les oreilles et il faut être mi-fou pour tournoyer avec ça. M. Potterat est tout à fait d'accord.

— Vous avez raison, c'est pas de la musique, ça n'a point de mélodie, c'est laid à faire hurler les chiens. Moi, je me rappelle quand je jouais le bugle à la « Brise du Lac », on jouait de ces jolies danses, gaies, pimpantes, que ça faisait plaisir rien que de les écouter.

— A présent quelle heure est-il ? Tonnerre de charrette ! déjà trois heures et demie ! S'agit pas de faire au fou par là. Il me faut vivement me renmoder si je veux arriver ayant cinq heures. Ça m'a fait rudement plaisir de passer quelques instants avec vous, et je vous souhaite toute sorte de bonheur.

— Encore un verre, commissaire, on vous accompagne jusque vers la Grenette, car on veut aussi se rentrer à la Tour. Dommage que vous soyiez si pressé, ça m'aurait fait plaisir de vous offrir trois verres au guillon.

— Tout le regret est pour moi, ce sera pour une autre fois. Maintenant départ et parade !

Arrivés sous la Grenette, M. Potterat fait avancer son avion jusque sur la place éclairée par un magnifique clair de lune. Il serre cordialement la main de ces braves amis de la Tour, et s'embarque. L'hélice ronfle, et bientôt l'avion doré du commissaire Potterat se confond avec les millions d'étoiles qui brillent bien haut dans le firmament.

Dimanche matin 9 heures. — Une petite voix d'enfant n.e réveille :

— Papa, ne veux-tu pas te lever ? le soleil éclaire déjà depuis longtemps et maman voudrait bien faire la chambre.

— Charrette ! je crois bien que j'ai rêvé tout le reste de la nuit après Potterat !... et c'est ce que je viens de vous raconter.

L. R.

Philosophie. — X... l'auteur dramatique, quinqua... naire mal conservé, entendait un de ses amis qui lui conseillait de se marier :

— Es-tu fou ? lui répond-il... A mon âge... ce srait insensé... je n'ai nul goût pour les vieilles femmes, et par la même raison, les jeunes ne sauraient en avoir pour moi !

Logique féminine. — Une dame en visite renverse un emier sur sa robe, et, en même temps, sur celle de son amie.

Elle pousse des cris de paon.

— Eh bien ! et moi, s'écrie l'autre, que dirai-je donc ?

— Mais vous, réplique la dame, c'est votre enore !

Entre pauvres hères. — Avez-vous souvent mis votre montre au mont-de-piété ?

— Une seule fois dans ma vie... mais elle y est encore.

Tango. — Ma chère, j'avais un cavalier épatait, je danse toute la soirée avec lui ; à minuit, il me réclame cent sous !... J'avais dansé avec le professeur !...